



Novembre 2018

Annexes Assemblée Générale 2018

- 1) Calendrier 2019 / Championnat de France des Croiseurs Légers / Mondial Micro 2019**
- 2) Appel à propositions d'actions pour l'association**
- 3) Mondial 2021**
- 4) Programme d'entraînement**
- 5) Protection des données des adhérents**
- 6) Paiement en ligne**

Projet de calendrier 2019

Projet de calendrier :

<https://www.mc18.fr/regate/calendrier-2019/>

Propositions d'actions

Au delà des responsabilités du Comité et des régions, l'association foisonne d'actions ponctuelles ou régulières au cours de l'année. Nous sollicitons l'ensemble des adhérents à bien vouloir prendre en charge l'une de ces actions, et proposons :

Actions annuelles de 1 à 2h par semaine pour épauler l'équipe :

- collecter et vérifier les avis de course -> 1h par semaine en saison
- publier les annonces de régates -> 1h par semaine en saison
- animateur Facebook : annoncer les régates sur Facebook et partager sur différents groupes
-> 2x 30' par semaine en saison
- collecter les résultats de régates et vérifier leur conformité (temps réel, format)
-> 1/2h par semaine après régates TDF
- collecter et publier les comptes rendus de régates
-> 2h par semaine après régates TDF
- promouvoir MCF sur les médias en ligne -> 2h par mois
- promouvoir MCF sur les médias papier -> 1h par semaine

Actions à mener selon ses disponibilités :

- suivre les propositions et la présentation des clubs pour le Mondial 2021,
- organisation d'un entraînement Micro avant le prochain Mondial,
- rechercher des sponsors,
- animateur technique : collecter des articles techniques (ou compiler des articles du forum) pour les publier sur mc18,
- animateur marché d'occasion : recenser les offres, les inciter à publier sur mc18, suivre les changements de main des bateaux,
- collecter l'histoire du Micro,
- référencer les anciens Proto et retrouver leurs propriétaires,
- scanner les articles des anciennes revues sur le Micro,
- rédacteur : composer un Flyer Micro et une affiche Micro,
- graphiste : réaliser les cartes postales, affiches, Flyer,
- suivre la fabrication de : cartes postales, banderoles, drapeau de classe, fanions, autocollants...
- étudier les améliorations du site : suggérer, proposer des évolutions ou corrections sur le site.

Exemples d'actions :

Responsable avis de course :

- relance 1 mois avant la régates TDF,
- vérifie la conformité cahier des charges (Label TDF Micro, sur 2 jours, accueil, mise à l'eau, départ samedi vers 14h, dernier départ dimanche vers 15h, accès, logement, tarif, ...)
- publie sur le site les avis de course et adresses d'inscription.

Il se porte garant de la conformité de la régates au Label TDF Micro.

Responsable réseaux sociaux :

Pour avoir de la visibilité aujourd'hui, il faut utiliser les réseaux sociaux, ce qui me prend beaucoup de temps, mais nous avons à chaque fois entre 3 000 et 6 000 vues par des personnes différentes lors des partages sur une quinzaine de groupes. Notoriété plus ciblée que si nous apparaissions dans la presse, même spécialisée.

Projet Entraînements 2019

L'objectif est de préparer l'équipe nationale pour avoir de meilleurs résultats sur le prochain Mondial.

Deux propositions sont préparées par Robert et Gaetan :

Entraînement d'hiver sur l'étang de Thau :

Entraînement sur l'étang de Thau depuis le port de Marseillan sur 3 jours, à cheval sur un weekend à définir, au mois de février ou mars (avant 1er étape TDF de Lyon).

Potentiels entraîneurs identifiés à ce jour : Mike Cohen ou Teva Plichart

Capacité max 6 bateaux. Défraiement entraîneur à la journée 250€

Hébergement : Village vacances - Club Thalassa à 11km du port (ne pas tenir compte de la période affichée ci-dessous) - coût par personne environ 20€ - 25€ / nuit. Format studio avec cuisine à disposition.

Soit budget estimé par bateau de 350 € pour 2 nuits d'hébergement, participation à la rémunération de l'entraîneur sur 3 journées, essence du zodiac (les frais de restauration et d'apéro seront gérés directement par les participants).

Projet Mondial 2021

Pour avancer le projet Mondial 2021, il faut un animateur pour la sélection du Mondial si nous voulons avancer sur le dossier.

Voici la méthode proposée :

- Finaliser la rédaction du cahier des charges initié par Jonathan.
- Faire valider le cahier des charges par le Comité
- Diffuser aux adhérents le cahier des charges.
- Chacun des adhérents pourra présenter ce cahier des charges aux clubs qu'il suggère comme candidat.
- Collecter les candidatures.
- Présenter les candidatures lors de la prochaine AG.

Qui s'en charge ?

Projet protection des données 2019

La nouvelle loi Européenne sur la protection des données personnelles établit de fortes sanctions pour les contrevenants. La loi informatique et liberté impose désormais que Micro Class France obtienne un consentement positif de votre part (acceptation formelle : le "*qui ne dit mot consent*" n'est plus du tout de mise).

Nous devons appliquer ces lois sur le site mc18.fr :

- Acceptation des cookies sur le site
- Informer de l'utilisation des données personnelles
- Utilisation des données personnelles des adhérents
- Utilisation des données personnelles des non adhérents
- Utilisation des photos

Sont considérées comme données personnelles, toute information permettant d'identifier une personne :

- Nom
- Prénom
- Adresse
- Email
- Téléphone

Acceptation des cookies sur le site

Sur chacune des pages du site mc18.fr, une notification doit informer l'utilisateur que le site utilise les cookies. Si l'utilisateur ferme cette notification, il ne sera plus nécessaire de lui présenter sur chacune des pages.

Informé de l'utilisation des données personnelles

Une page de mentions légales doit être mise en place.

Un délégué à la protection des données personnelles doit être désigné et indiqué dans ces mentions légales. Son rôle est de contrôler le bon respect des données personnelles à travers le site.

Utilisation des données personnelles des adhérents

Association

Nous avons besoin des données personnelles pour gérer un adhérent dans l'association. Cela demande une autorisation obligatoire de la part de chacun des adhérents pour utiliser ses données personnelles. Le contraire ne permettra pas de connaître nos adhérents.

Site Internet et classement

Chacun des adhérents figure dans le classement qui présente ses résultats, avec nom et prénom.

Il faut alors collecter cette autorisation (non obligatoire) pour chacun des adhérents, le contraire ne permettra pas de présenter les noms et prénoms sur le site.

Site Internet et photos

Il est difficile de contrôler la présence de chacun sur une photo. A partir de 3 personnes, ou lors d'un événement spécifique, la personne perd ses droits de diffusion de photo.

Mais sur certains articles, certains coureurs peuvent être mis en avant.

Il faut alors collecter cette autorisation (non obligatoire) pour chacun des adhérents, et en particulier lorsque nous voulons publier des articles hors régates.

Utilisation des données personnelles des non adhérents

Site Internet et classement

Nous ne pouvons présenter des informations personnelles sur le classement sans accord préalable.

Les non adhérents ne devraient plus figurer par Nom et Prénom, seuls le club et le numéro de voile seront présentés.

Actions

Site Internet et cookies

Sur chacune des pages du site mc18.fr, une notification doit informer l'utilisateur que le site utilise les cookies.

Site Internet et mentions légales

Une page de mentions légales doit être mise en place avec la présentation du DPO.

Site Internet et classement

Ne présenter les noms et prénoms que pour les adhérents ayant accepté les conditions.

Site Internet et adhésion

Lors de la première adhésion, les 3 cases d'acceptation sont ajoutées (dont 1 obligatoire).

Lors du renouvellement de l'adhésion, les 3 cases d'acceptation sont ajoutées (dont 1 obligatoire).

Lors de la connexion au compte sur le site, si la condition obligatoire n'est pas acceptée, il faut présenter les 3 cases d'acceptation (dont 1 obligatoire) avant d'accéder à son compte.

Sur son compte sur le site, il faut pouvoir modifier les deux autres cases d'acceptation.

Vote et discussions

- DPO
- Définition de l'étendue des données personnelles (Licence, club, ...)
- Définition des cases d'acceptation et caractère obligatoire
- Présentation du classement suivant les acceptations de ces conditions

Projet Cotisations 2019

Nous devons simplifier et faciliter la collecte des cotisations en début de saison.

Lorsque nous sollicitons les adhérents en pleine saison, la réponse est souvent non avenue. En effet, alors qu'ils viennent d'engager des frais de régates (déplacements, hébergement, ...), le montant de la cotisation devient prohibitif.

En hiver, l'état d'esprit n'est pas le même. Un régatier en mal de navigation va être plus à même de répondre aux sollicitations de cotisation.

Projet Paiement en ligne 2019

La mise sous pli d'un chèque est devenue compliquée pour tous, et nous voulons proposer des solutions simplifiées de règlement.

Le nouveau compte ouvert à La Banque Populaire permet de collecter et vérifier les virements en ligne.

En complément, une solution PayPal permettrait de collecter les cotisations le plus simplement possible.

Appel à cotisation 2019

En 2018, Didier Desray a mis en place un appel à cotisation par courrier.

3 objectifs :

- Diffuser le calendrier avec la carte postale pour le conserver tout au long de la saison.
- Rappeler aux anciens adhérents l'existence de l'association
- Recueillir des cotisations en début d'année

Les chiffres des adhésions 2018 (équivalentes à une année de Mondial) montrent que la méthode a porté ses fruits.

Mais il faut considérer par envoi deux postes onéreux :

- réaliser le courrier avec enveloppe et timbre
- réaliser des cartes postales